



Formulaire de contrôle

Labellisation - smart event +

www.smartevent.info

Contact

Événement

District
Sarine

Date de début
22/11/2025

Estimation totale public attendu
1500

NPA
1700

Description
Week-end ponctué de courses de Cyclocross pour toutes les catégories en vieille ville de Fribourg.

Nom de l'événement
Grand Cyclage test

Date de fin
23/11/2025

Lieu de la manifestation
Basse-Ville de Fribourg

Localité
Fribourg

Dates : informations complémentaires (si nécessaire)
Fait partie de la programmation de l'Omnium romand

Personne de contact

Prénom
Noemie

Rue
-

Localité
-

Téléphone
026 351 75 63

Nom
Dick

NPA
-

E-mail
dd@ville-fr.ch

Personne responsable prévention

Prénom
Noemie

Rue
-

Localité
-

Téléphone
026 351 75 63

Nom
Dick

NPA
-

E-mail
dd@ville-fr.ch

Personne responsable sécurité

Prénom
Sébastien

Rue
-

Localité
-

Téléphone
026 351 75 63

Nom
Jungo

NPA
-

E-mail
dd@ville-fr.ch

Personne responsable vente alcool

Prénom
Cédric

Rue
-

Localité
-

Téléphone
026 351 75 63

Nom
Schneider

NPA
-

E-mail
dd@ville-fr.ch

Organisation

Personnel de la manifestation

Mesure obligatoire

A.1 - Toutes et tous vos responsables de bar sont âgé·es de plus de 18 ans et ont été informé·es des lois sur la protection de la jeunesse en matière de consommation d'alcool.

Vos responsables ont suivi la [formation online](#).

- Les attestations de formation age-check (valides 2 ans) doivent être envoyées avant le début de la manifestation à l'adresse smartevent@reper-fr.ch
- Sur demande, cette mesure peut être réalisée par un cours de sensibilisation organisé par REPER.
- Si vos responsables ont déjà suivi un cours REPER, merci de transmettre leurs noms à l'adresse smartevent@reper-fr.ch
- Vos responsables de bar prévoient une réunion avec l'ensemble du personnel de bar.

Veillez fournir une brève description de vos intentions.

La formation online sera suivie par tous les bénévoles un mois avant l'événement.

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Organisation

Personnel de la manifestation

Mesure obligatoire

A.2 - Exemplarité du personnel

Les parties prenantes de la manifestation respectent le devoir d'exemplarité avec notamment :

- Des vêtements reconnaissables.
- Une sobriété durant l'exercice de leur fonction.
- Pas de fumée derrière le bar.
- Le respect de la diversité des publics.

Rabais disponible sur la confection de T-shirts avec [Publicityshop](#) et [tours de cou](#) disponibles sans frais

Veillez fournir une brève description de vos intentions.

Ces points seront respectés. Précision : l'événement sera ouvert à tous et l'équipe engagée aura une tenue "staff".

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Organisation

Personnel de la manifestation

Mesure obligatoire

A.3 - Vous disposez d'une équipe infrastructure et nettoyage sur toute la durée de votre manifestation.

Ce personnel doit pouvoir intervenir à tout moment en cas de dégâts, de réparations et pour l'entretien des WC notamment.

Rabais disponible sur la location de toilettes mobiles et autres services auprès de [trans-auto](#)

Veillez fournir une brève description de vos intentions.

Les toilettes des restaurants ainsi que 3 WC publiques seront à disposition des participants et visiteurs sur le site. Le staff prévoit deux rondes journalières pour le contrôle des sanitaires publiques.

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Organisation

Personnel de la manifestation

Mesure recommandée

A.4 - Tout votre personnel de bar est âgé de plus de 18 ans et a été informé des lois de protection de la jeunesse en matière de consommation d'alcool.

Exemple : Vos responsables de bar prévoient une réunion avec l'ensemble du personnel de bar.

Exemple de briefing personnel de bar modifiable

Exemple : L'ensemble du personnel de bar reçoit la brochure "désolé" et est informé de l'outil <https://www.age-check.ch>.

Brochures "Désolé" disponible sans frais

Veillez indiquer vos intentions et fournir une brève explication.

Application mesure responsable bar

Oui, nous appliquons cette mesure.

Commentaire sur vos intentions

Tout le personnel est majeur sauf pour la vente de gâteaux. Une séance impliquant tout le staff est prévue une semaine avant la manifestation.

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Organisation

Place de fête

Mesure obligatoire

B.1 - L'éclairage et la signalétique sont adaptés à votre place de fête.

Eclairage

- Le parking, les chemins d'accès à votre place de fête, les WC sont suffisamment éclairés.
- Aux endroits sensibles, l'éclairage est adapté (escaliers, camping, etc.).

Signalétique

- Votre signalétique est visible de jour comme de nuit.
- Les WC, les points d'information, les services sanitaires et les actions de prévention sont facilement repérables.

Rabais sur les luminoballs disponible auprès de [Greenwatt](#) et prêt de [triopans et de Fireballs](#)

Veillez fournir une brève description de vos intentions.

Pas d'éclairage spécifique n'est prévu étant donné que la manifestation a lieu de jour. Une signalétique dédiée est prévue (cf. concept sécurité/plan de situation).

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Organisation

Place de fête

Mesure obligatoire

B.2 - Un lieu de rencontre et de rapatriement est disponible à proximité de votre place de fête.

Cet emplacement :

- permet de déposer ou de venir chercher du public en voiture.
- peut être identique au point d'arrêt des bus navette et/ou des taxis.
- doit être indiqué de manière visible.
- doit disposer d'une indication et d'une séparation claire entre les voies piétonnes et les voies motorisées.

Veillez fournir une brève description de vos intentions.

Le périmètre de la manifestation est exclusivement piéton. En revanche, la manifestation est largement accessible par ses dépose minutes ou via des P+R qui seront indiqués sur le plan de situation. Un arrêt de bus se situe à 5 minutes du lieu de la manifestation. (cf. concept sécurité/plan de situation)

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Organisation

Place de fête

Mesure obligatoire

B.3 - La mise en place d'un camping respecte le règlement ci-dessous.

Veillez fournir une brève description de vos intentions.

Pas de camping.

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Organisation

Place de fête

Mesure obligatoire

B.4 - La manifestation est accessible au plus grand nombre

Exemples :

- Une gratuité ou des tarifs préférentiels pour certains publics (jeunes, AVS, AI, Carte Culture, etc.).
- Un accès pour les personnes à mobilité réduite est prévu
- Des places de parc à proximité de l'entrée du site sont réservées
- Sur demande des personnes, une aide est fournie ou l'accompagnant-e bénéficie d'un accès gratuit
- Les installations sanitaires (WC) sont adaptées
- [Guide de ProInfirmis](#)

Ces informations sont disponibles sur votre site Internet.

Veillez fournir une brève description de vos intentions.

La manifestation sera gratuite. L'événement se déroulant en vieille ville de Fribourg l'accessibilité pour les PMR peut s'avérer restreinte par endroit. Toutefois, des informations relatives à l'accessibilité du public seront disponibles à travers la page de l'événement.

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Organisation

Place de fête

Mesure recommandée

B.5 - Le périmètre de votre place de fête est délimité et fermé par des barrières.

Vous disposez d'un ou plusieurs points d'entrée et de sortie définis.

Veillez indiquer vos intentions, fournir une brève explication et joindre un plan de situation.

Application mesure périmètre

Oui, nous appliquons cette mesure.

Commentaire sur vos intentions

Le périmètre est bien défini (cf. concept sécurité/plan de situation).

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Organisation

Place de fête

Mesure recommandée

B.6 - En plus des directives de la Préfecture, la fermeture de vos bars est planifiée de manière progressive avant la fin de l'autorisation de servir.

Exemple : fermer un bar à 01h, un deuxième à 01h30 puis toutes les 30 min jusqu'à la fermeture de la manifestation afin de centraliser et faciliter la sortie du public.

Veillez indiquer vos intentions, fournir une brève explication et joindre le plan de fermeture des bars.

Application fermeture

Non, cette mesure n'est pas retenue.

Commentaire sur vos intentions

Etant donné que cet événement a lieu en journée, il n'est pas prévu de fermeture progressive. Les bars fermeront environ une heure après la fin des courses journalières, soit 17h00 le samedi et 13h00 le dimanche.

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Organisation

Durabilité et consommation

Mesure obligatoire

C.1 – Gestion des déchets et contenants en verre

La gestion ainsi que le tri des déchets sont prévus et un système de vaisselle réutilisable est mis en place :

- Les contenants en verre consignés et/ou la vaisselle ménagère (vaisselle en porcelaine par exemple) sont uniquement tolérés dans les zones à accès restreint (zones VIP par exemple).
- La vente de bouteilles de vin est tolérée si celles-ci sont consignées et consommées dans des zones à accès restreint.
- Le tri des bouteilles PET, boîtes en aluminium, bouteilles en verre, etc. est mis en place sur la place de fête.

Veillez fournir une brève description de vos intentions ou joindre votre concept de gestion des déchets

La vaisselle réutilisable sera commandée auprès d'Ecomanif dès que possible. Nous avons pris note qu'un rabais peut s'appliquer en fonction des stock pour cette commande en remplissant le formulaire disponible sur le site Smart Event. Les bouteilles en verre ne seront pas distribuées et seront collectés pour un retour au fournisseur. Des systèmes de tri des déchets seront prévus d'entente avec la Voirie (alu/PET/verre).

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Organisation

Durabilité et consommation

Mesure obligatoire

C.2 - Aucun contenant en verre n'est utilisé ou vendu sur votre place de fête.

Aucune vaisselle en verre n'est fournie sur votre place de fête.

- La vente de bouteilles de vin est tolérée si celles-ci sont consignées.

Veillez fournir un bref descriptif de vos intentions.

-

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Organisation

Durabilité et consommation

Mesure obligatoire

C.2 - Vous utilisez de la vaisselle et des gobelets réutilisables et/ou consignés.

Rabais sur la vaisselle réutilisable auprès d'[Ecomanif](#)

Veillez fournir un bref descriptif de vos intentions.

Oui (cf. mesure C.1) Ce point est respecté, seuls les restaurants partenaires utiliserons de la vaisselle "ménagère".

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Organisation

Durabilité et consommation

Mesure obligatoire

C.3 – Alimentation responsable

Les organisateurs·rices proposent des alternatives variées sur la place de fête quant à la nourriture et les boissons en respectant au moins 3 des principes suivants :

- Offre locale et/ou saisonnière
- Produits issus de l'agriculture biologique et/ou du commerce équitable
- Options végétariennes et/ou véganes disponibles
- Alternatives pour les personnes intolérantes
- Possibilité de trouver des plats et boissons équilibrés
- De l'eau est mise à disposition gratuitement
- Des demi-portions et des solutions pour emporter les restes alimentaires sont proposées
- Les déchets alimentaires sont séparés des déchets ménagers et, si possible, valorisés (Banque Alimentaire Fribourgeoise)

Conseils et expertise en matière de producteurs locaux via [Terroir Fribourg](#)

Veillez fournir un descriptif.

En plus des offres des restaurateurs du coin, la manifestation proposera deux stands boissons et nourriture. L'événement proposera des choix locaux, saisonniers avec des options végétariennes, par exemple : - Les saucisses seront fournies par le boucher du quartier. - Un buffet de salades sera préparé par un restaurateur de la place. - Une vente de gâteaux sera proposée en soutien au comité d'organisation. - Un choix de boissons de la région sera aussi proposé. - Le gaspillage alimentaire sera évité (les mesures restent à définir)

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Organisation

Durabilité et consommation

Mesure recommandée

C.4 – Achats durables

Les organisateurs·rices favorisent les circuits courts ainsi qu'une économie circulaire en prenant en considération les principes des 5R et se référant à la Toolbox des achats responsables lors de l'acquisition de leurs fournitures.

- Les 5R s'inscrivent dans une démarche zéro déchet. Les organisateurs·rices sont invité·es à refuser et/ou réduire les éléments superflus (par exemple : goodies, remplacement d'infrastructures encore en état), favoriser le réemploi des matériaux à travers la location, la réutilisation puis le recyclage ou le compostage de ceux-ci. Pour en apprendre plus à ce sujet, consultez [zerowasteswitzerland](https://www.zerowasteswitzerland.ch).
- La [Toolbox des achats responsables](#) aide dans ces choix. Cette plateforme est un guide autant dans le choix des produits que dans les démarches auprès des fournisseurs afin d'opter pour des solutions socialement et environnementalement responsables.

Veillez indiquer vos intentions et fournir une brève description.

Application achats

Oui, nous appliquons cette mesure.

Commentaire sur vos intentions

Le matériel de montage du parcours est réutilisé d'année en année et mis en réseau à travers l'Omnium romand de Cyclocross. Les partenariats locaux sont privilégiés.

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Organisation

Durabilité et consommation

Mesure recommandée

C.5 – Ressources naturelles

Les organisateurs·rices s'informent sur [l'affectation de la zone de fête et appliquent la loi en vigueur](#). Ils respectent notamment les mesures en lien avec la protection et le respect de la faune et de la flore, la protection de l'air, du sol et de l'eau ainsi que les dispositions liées au bruit.

Veuillez indiquer vos intentions et fournir une brève description.

Application ressources

Oui, nous appliquons cette mesure.

Commentaire sur vos intentions

Une attention particulière sera donnée aux riverains (accessibilité, nuisances) et des informations seront communiquées en amont. Aucun biotopes ne sera affecté par le déroulement de la manifestation (cf. plan de situation).

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Organisation

Durabilité et consommation

Mesure obligatoire

C.6 – Énergies renouvelables

La manifestation prend des mesures d'efficacité énergétique et se sert des énergies renouvelables pour l'électricité et le chauffage notamment :

- En mettant en place des mesures d'économies d'énergie sur les infrastructures (par exemple porter une attention à la qualité énergétique des infrastructures).
- En utilisant au maximum du courant vert.
- En optant pour un éclairage sécurisant, mais raisonné (utiliser du led, réduire l'éclairage perturbant la faune et la flore, opter pour des solutions d'éclairage dynamique, etc.).
- Chauffage à pellets et mise à disposition de couvertures.

Veillez joindre votre concept énergétique ou fournir une brève description de vos intentions.

Bien que l'événement se déroule en hiver, aucune installation de chauffage n'est prévue. Les éventuels éclairages LED additionnels seront raccordé au réseau de la Commune. Le poste mécanique et de lavage sera raccordé à une hydrante de la Ville de Fribourg, la gestion de l'eau sera encadrée par un responsable de poste.

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Organisation

Publicité et information

Mesure obligatoire

D.1 - Promouvoir smart event et les actions de prévention sur votre place de fête et sur vos supports de communication.

- Les actions de préventions sont citées sur votre site Internet et sur vos documents de présentation de la manifestation.
- Les bénévoles de votre manifestation sont informés des actions mises en place et peuvent renseigner le public.
- Une fois votre manifestation labellisée, vous recevrez également le logo et la charte graphique du label smart event ainsi qu'un certificat de labellisation.

Veillez fournir un bref descriptif de vos intentions.

Ces mesures seront prises sur le site web de la manifestations, sur l'affiche ainsi que les programmes. Le staff est informé de cette démarche.

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Organisation

Publicité et information

Mesure obligatoire

D.2 - Aucune publicité active invitant à la consommation d'alcool et d'autres substances psychotropes (produits du tabac, CBD, etc.) n'est prévue dans le cadre de votre manifestation.

- Exemples : Rabais ou toute opération liée à une marque (action promotionnelle, hôtes et hôtesse, animations...) ou bon offert explicitement pour la consommation de boissons alcoolisées.
- Seuls les happy-hours sur les alcools fermentés (vins, bières, cidres et champagnes) sont tolérés à condition de toujours respecter la clause sirop.
- [Directive fribourgeoise sur les « Happy Hours »](#)
- Rappel Art.53a LEPu: Interdiction des jeux et des concours liés à l'alcool.

Veillez fournir un bref descriptif de vos intentions.

La manifestation respecte l'initiative COOL&CLEAN proposé par J+S. Aucune publicité et sponsoring pour ces substances n'est toléré.

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Publicité et information

Mesure recommandée

D.3 - Vous connaissez la réglementation en termes de volume sonore et mettez à disposition des mesures de protection pour le public.

- Des bouchons d'oreilles sont disponibles gratuitement ainsi que des pamirs pour les enfants
- Des affiches indiquant les risques pour l'audition sont visibles
- [Information et directives](#)

[Bouchons d'oreilles et pamirs](#) disponibles sans frais

Veillez indiquer vos intentions et fournir une brève description.

Application volume

Non, cette mesure n'est pas retenue.

Commentaire sur vos intentions (merci de nous indiquer quel sera le volume sonore lors de votre manifestation)

Pas de besoin particuliers concernant cet événement.

Sécurité

Circulation et stationnement

Mesure obligatoire

E.1 - Au moins une solution de retour sécurisé est proposée et communiquée à votre public.

Par exemple:

- Mise en place de bus navette entre votre place de fête et d'autres communes du canton.
- Mise en place d'un système type « Nez rouge » ou autre (retour accompagné avec prise en charge du véhicule).
- Avertir les entreprises de taxis locaux et les informer de la date et des heures d'ouverture de votre manifestation.

[Contacter Nez rouge](#)

Veillez fournir un bref descriptif de vos intentions.

La manifestation n'impliquant pas spécialement de risques liés à la surconsommation d'alcool, nous prévoyons seulement les retours usuels possibles : - Publibike sur site - Bus à 5 minutes - Zone de parking pour les équipes en dehors du site de fête

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Sécurité

Circulation et stationnement

Mesure obligatoire

E.2 – Mobilité douce

Votre événement promeut activement la mobilité douce au sein de la manifestation (interne/externe) et prend le maximum de mesures dans ce sens. Avec par exemple :

- Une proximité des transports publics
- Une infrastructure pour les vélos vers la place de fête
- Un système de navettes et covoiturage
- Une offre préférentielle pour la mobilité douce
- Une taxe pour le parking des véhicules
- Une promotion et incitation à la mobilité douce

Les options de mobilités douces disponibles sont promues à travers la communication de l'événement.

Veillez fournir un bref descriptif de vos intentions.

Publibike sur site - Bus à 5 minutes - Zone de parking pour les équipes en dehors du site de fête

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Sécurité

Service de l'ordre

Mesure obligatoire

F.1 - Une liste des numéros de téléphone d'urgence est à disposition de vos bénévoles.

Veillez joindre votre liste de numéros de téléphone d'urgence.

Un groupe whatsapp pour le staff est d'ores et déjà en place. Une fiche d'urgence sera disponible au stand d'information pour tout le monde.

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Sécurité

Service de l'ordre

Mesure obligatoire

F.2 - La sécurité dans les endroits sensibles est prise en compte dans votre concept de sécurité.

Des patrouilles sécuritaires sont présentes dans les endroits sensibles (parking, camping, alentours de la place de fête). Par exemple :

- Agents de sécurité supplémentaires
- Agents de prévention PREVENTEAM
- Bénévoles reconnaissables

Veillez fournir un bref descriptif de vos intentions.

La police locale valide le concept sécurité proposé et des bénévoles reconnaissables géreront le flux de spectateur·rices.

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Sécurité

Service sanitaire

Mesure obligatoire

G.1 - Votre manifestation est annoncée à la centrale sanitaire 144.

Votre manifestation est annoncée [par e-mail](#) à centrale sanitaire 144 en précisant les éléments suivants :

- Le type de manifestation.
- L'adresse exacte de votre manifestation.
- Le nom et prénom de la personne de contact atteignable sur place et son numéro de téléphone.
- Les heures d'ouverture de votre poste sanitaire s'il est existant.
- La présence ou non d'un défibrillateur et l'endroit où il se trouve.
- Joindre votre concept sécurité si existant.

Veillez informer la centrale sanitaire 144 par e-mail

Oui, la manifestation est bien annoncée.

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Sécurité

Service sanitaire

Mesure recommandée

G.2 - Vous disposez d'un concept médico-sanitaire permettant de réagir et de prendre en charge une personne en situation de détresse (blessure superficielle ou sérieuse, malaise, accident, surconsommation de substance, etc)

- Vous présentez un concept qui est validé par l'autorité compétente. Ce dernier prend en compte, le lieu de la manifestation et son environnement (topographie), la programmation, le nombre de personnes et le public-cible, les activités à risques pouvant provoquer des maladies ou des blessures, les conditions météorologiques.
- Vous collaborez avec des partenaires type samaritains, USFR, autres
- Un poste sanitaire ou une unité mobile sont présents lors de votre manifestation

Procédures d'intervention en cas d'urgence modifiables

Veillez indiquer vos intentions et fournir une brève description.

Application concept medical

Oui, nous appliquons cette mesure.

Commentaire sur vos intentions

Oui, un poste sanitaire est obligatoire pour cet événement (règlement Omnium et UCI). De plus, le staff sait où se situe les défibrillateurs les plus proches.

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Prévention

Âge d'admission et Boissons alcooliques

Mesure obligatoire

H.1 - En plus de l'obligation d'afficher de manière visible le rappel des âges pour la vente d'alcool, vous appliquez les recommandations smart event pour vos listes de prix et votre personnel.

Veillez fournir une brève description de vos intentions et joindre votre liste de prix.

Oui, les listes de prix seront effectuées selon les propositions ci-dessus. Elle pourront être demandée environ 1 mois avant la manifestation.

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Prévention

Âge d'admission et Boissons alcooliques

Mesure obligatoire

H.2 - Aucune vente d'alcool fort en grande quantité n'a lieu sur votre place de fête.

- À l'exception de la Suze, aucune bouteille, mètre, pichet ni autre contenant de grande quantité d'alcool fort ne sont vendus.
- La vente d'alcool fort est uniquement proposée à l'unité (2-4 cl).
- La Suze peut être vendue en pichet à condition que
 - Le pichet soit mélangé avec le dosage $\frac{1}{3}$ de Suze et $\frac{2}{3}$ de minérale
 - Il n'y ait aucun rabais de quantité
 - Cette offre ne figure pas sur votre carte des boissons.
Il peut être servi uniquement sur demande.

Veillez fournir une brève description de vos intentions.

La mesure est respectée.

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Prévention

Âge d'admission et Boissons alcooliques

Mesure obligatoire

H.3 - De l'eau est à disposition de votre public gratuitement.

- Exemple : vos bénévoles peuvent servir un verre d'eau gratuitement.
- Exemple : le public dispose d'un point d'eau potable libre-service sur votre place de fête.

Veillez fournir une brève description de vos intentions.

Oui, aux toilettes ainsi que dans les fontaines. Les restaurateurs ne seront toutefois pas inclus dans cette réflexion, à leur bon vouloir.

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Prévention

Âge d'admission et Boissons alcooliques

Mesure recommandée

H.4 - Un contrôle des âges est effectué à l'aide de bracelets de couleurs ou cashless

- Les bracelets sont imprimés en 3 couleurs : Vert (+18ans), Jaune (+16ans), Rouge (pas de service d'alcool)
- Ils existent en 3 motifs différents (unis, rayures horizontales et verticales) qui permettent de différencier les jours d'utilisation et de les combiner avec une contremarque d'entrée.
- Il faut prévoir du personnel en suffisance pour accueillir et mettre les bracelets à votre public.
- Les bracelets ne sont pas facturés aux manifestations labellisées et peuvent être commandés à l'aide du formulaire en ligne.

[Bracelets](#) disponibles sans frais

Veillez indiquer vos intentions et fournir une brève description.

Application colors

Non, cette mesure n'est pas retenue.

Commentaire sur vos intentions

Pas spécialement pertinent pour ce type de manifestation.

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Prévention

Âge d'admission et Boissons alcooliques

Mesure recommandée

H.5 - En plus du respect de la clause sirop, vous proposez des boissons non alcoolisées attractives.

Clause sirop : obligation de proposer au moins trois boissons sans alcool de nature différente à un prix qui est inférieur, à quantité égale, à celui de la boisson alcoolique la moins chère.

- Exemple : vous proposez un/des cocktail(s) sans alcool, des jus de fruits, des sirops.
- Exemple : vous servez ces boissons de manière originale (bar sans alcool, contenant attrayant...).

Rabais auprès des partenaires [ThéCol](#) et [Moonlight Kombucha & Co](#)

Veuillez indiquer vos intentions et fournir une brève description.

Application sirop

Oui, nous appliquons cette mesure.

Commentaire sur vos intentions

Dans les bars proposée par le comité d'organisation, cette mesure ne peut pas être garantie auprès des restaurateurs sur le périmètre de fête : - Une majorité de boissons sans alcool sera proposée durant cet événement. - Une bonne partie de ces boissons ont des prix plus bas que les boissons alcoolisées.

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Prévention

Âge d'admission et Boissons alcooliques

Mesure recommandée

H.6 - Votre liste de boissons comporte au moins 50% de boissons sans alcool.

Vous proposez un choix de boissons sans alcool égal ou supérieur à celui de boissons alcoolisées.

Veuillez indiquer vos intentions, fournir une brève description et joindre votre liste de prix.

Application alcool 50%

Oui, nous appliquons cette mesure.

Commentaire sur vos intentions

Dans les bars proposée par le comité d'organisation, cette mesure ne peut pas être garantie auprès des restaurateurs sur le périmètre de fête.

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Prévention

Âge d'admission et Boissons alcooliques

Mesure recommandée

H.7 - Peu avant la fermeture, vous proposez un rabais sur le prix affiché d'au moins 2 boissons non alcoolisées.

- Exemple : vous proposez au moins deux boissons non alcoolisées à moitié prix une heure avant la fermeture.
- Exemple : un bar propose cette offre, l'annonce au public et permet également de le rassembler vers un seul lieu.

Veillez indiquer vos intentions et fournir une brève description.

Application eau 50%

Non, cette mesure n'est pas retenue.

Commentaire sur vos intentions

Pas pertinent pour ce type de manifestation.

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Prévention

Âge d'admission et Boissons alcooliques

Mesure recommandée

H.8 - Aucune vente de bière en grande quantité n'a lieu sur votre place de fête.

- Aucune bouteille, mètre, pichet ni autre contenant de grande quantité de bière ne sont vendus.
- La vente de bière est uniquement proposée à l'unité (au verre jusqu'à 0.5l).

Veillez indiquer vos intentions et fournir une brève description.

Application grande quantité

Oui, nous appliquons cette mesure.

Commentaire sur vos intentions

5dl maximum de bière.

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Prévention

Actions de terrain

Mesure recommandée

I.1 - AdO Preventeam et Be my Angel

Veuillez indiquer vos intentions et fournir une brève description.

Application chillandbreak

Non, cette mesure n'est pas retenue.

Commentaire sur vos intentions

Cet événement ne nécessite pas la présence d'agents de prévention

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Prévention

Actions de terrain

Mesure recommandée

I.2 - Vous mettez en place un outil de prévention et d'intervention contre le harcèlement et la discrimination sur le site de votre manifestation.

Veillez indiquer vos intentions et fournir une brève description.

Application aretha

Oui, nous appliquons cette mesure.

Commentaire sur vos intentions

Certains établissements partenaires (restaurants) sont signataires de cette Charte. Cependant, la manifestation sportive ne demande pas de mesures spécifiques à ce sujet bien que le personnel sera sensibilisé et attentif à ces questions. Pour les coureurs une Charte relative au Fair-Play fait foi.

Commentaire REPER

-

Commentaire libre

Commentaires

Commentaires et évaluations

Préavis Police

-

Préavis REPER

-

Commentaire Préfecture

-

La labellisation est

-

Status évaluation finale Police

-

Évaluation finale Police

-

Évaluation finale REPER

-

Commentaire Ville de Fribourg

-